



Conférence de presse du 7 janvier 2009

## **L'agriculture a besoin de la libre circulation des personnes**

*Exposé de M. le Conseiller national Hansjörg Walter, Président de l'Union Suisse des Paysans*

Malgré la crise financière et économique, les paysans suisses continuent d'avoir du mal à recruter une main-d'œuvre adéquate sur le marché intérieur. Les longues journées de travail, passées dehors par tous les temps, ainsi que le fait de devoir renoncer à ses week-ends ont déjà dissuadé plus d'une personne. L'agriculture a donc impérativement besoin de main-d'œuvre étrangère. La reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE apparaît comme un élément important dans ce contexte. En effet, si nous ne pouvions plus faire appel à cette main-d'œuvre extrafamiliale, nous ne serions plus en mesure d'assurer la production de biens agricoles de première qualité en Suisse. Bien que difficile, la situation sur le marché du travail agricole s'est nettement améliorée depuis 2005. C'est à cette date que l'accord sur la libre circulation fut étendu aux 10 nouveaux pays membres de l'UE. L'introduction échelonnée de la libre circulation au long d'une période transitoire courant jusqu'en 2011 a fait ses preuves. De surcroît, les premiers signes annonciateurs d'une nouvelle pénurie de main-d'œuvre se sont déjà manifestés. Nous estimons donc qu'il est positif de vouloir étendre l'accord sur la libre circulation à la Roumanie et la Bulgarie. La mise en place d'une période transitoire plutôt longue de 7 ans apporte une sécurité supplémentaire.

En cas de refus de la reconduction de la libre circulation des personnes avec l'UE, le marché du travail agricole devrait faire face à des problèmes considérables. Il s'avérerait difficile de vouloir les résoudre en instaurant un régime spécifique dans l'agriculture, car cela impliquerait une modification de la loi sur les étrangers. Quand la main-d'œuvre se fait rare dans l'agriculture suisse, les producteurs de cultures spéciales qui exigent un travail intense, telles que les cultures maraichères et fruitières, les cultures de baies ou la viticulture, sont les premiers à en subir les conséquences. Leur production risquerait d'être délocalisée à l'étranger. Cela n'entraînerait pas seulement la disparition d'emplois dans l'agriculture mais aussi dans des branches situées en amont et en aval de la production. Il en résulterait un préjudice sensible pour l'espace rural.

Un autre argument important tient au fait qu'un refus annulerait tous les accords compris dans le paquet des Bilatérales I. Il deviendrait alors très difficile d'écouler des produits suisses sur le marché européen. C'est en effet grâce aux accords bilatéraux que le fromage suisse, notre plus célèbre produit d'exportation, peut être vendu sans aucune restriction dans toute l'UE. Et les exportations devraient encore gagner en importance à l'avenir. Un refus le 8 février prochain annihilerait donc toutes ces chances d'exportation.

La reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE constitue la poursuite logique de la voie bilatérale dans laquelle la Suisse s'est engagée. Elle est d'une importance vitale pour l'agriculture. Son extension à la Roumanie et la Bulgarie revêt un réel intérêt pour l'agriculture, notamment dans la perspective de pouvoir y recruter de la main-d'œuvre adéquate. C'est pourquoi nous vous recommandons de glisser un OUI dans l'urne le 8 février prochain: cela en vaut la peine!



### **La votation en bref**

Le 8 février 2009, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur la reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE et son extension à la Roumanie et la Bulgarie. Pour l'agriculture, il est important de voter OUI à cet objet. Elle a besoin de pouvoir recruter de la main-d'œuvre dans ces pays. En cas de refus, les accords compris dans le paquet des Bilatérales I et l'accord de Schengen/Dublin seraient annulés. Cela aurait non seulement des conséquences sur le recrutement de main-d'œuvre mais entraverait aussi notre accès au marché européen pour nos produits agricoles. L'agriculture suisse figurerait parmi les perdants en cas de refus, du fait qu'elle se retrouverait tiraillée entre des coûts à la production élevés et les exigences d'une partie des consommateurs qui réclament une baisse des prix à un niveau européen.

Du point de vue de l'agriculture, un OUI s'impose car:

- le recrutement de main-d'œuvre demeure très difficile. L'extension de l'accord à la Bulgarie et la Roumanie peut aider à détendre la situation.
- les branches de production qui requièrent un travail intense, telles que les cultures maraîchères ou fruitières et la viticulture, seraient menacées en cas de refus.
- l'accès au marché européen serait sinon pour ainsi dire bloqué; le potentiel d'exportation s'en trouverait fortement compromis.
- des emplois dans l'agriculture et dans les entreprises situées en amont et en aval de la production seraient menacés en cas de refus.
- un refus viendrait affaiblir l'espace rural dans son ensemble.